



Paris, le 13 novembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Le Vietnam a été récemment touché par le passage d'un puissant typhon qui a provoqué d'importants dégâts matériels et humains, entraînant de graves inondations dans plusieurs provinces du centre du pays.

Les villes d'Hué et Da Nang, partenaires historiques de nombreuses collectivités françaises, figurent parmi les plus durement touchées. Des quartiers entiers ont été submergés, les infrastructures essentielles endommagées, et plusieurs milliers de familles se trouvent aujourd'hui en situation de grande précarité.

Face à cette catastrophe, de nombreuses collectivités adhérentes de Cités Unies France nous ont sollicités afin de manifester leur solidarité envers les populations et les autorités locales vietnamiennes. Cette solidarité est ancrée dans une forte tradition de coopération décentralisée entre les collectivités françaises et vietnamienne.

En réponse à cet élan collectif, Cités Unies France a décidé d'ouvrir un fonds de solidarité pour les collectivités touchées par le typhon au Vietnam.

Les fonds de solidarité de Cités Unies France permettent une réponse collective, concertée et efficace des collectivités territoriales françaises pour venir en aide aux territoires sinistrés. À l'image des précédents dispositifs mis en place, ce fonds visera à soutenir les efforts de réhabilitation et de reconstruction aux côtés des collectivités vietnamiennes, en aval de la phase d'urgence humanitaire et en complémentarité de l'aide internationale coordonnée par les États et les organisations multilatérales.

Les adhérents de Cités Unies France, ainsi que toutes les collectivités souhaitant contribuer, pourront participer à cette initiative et prendre part au comité des donateurs qui décidera des priorités d'action et des projets à financer.

Cités Unies France est en contact étroit avec ses partenaires vietnamiens, notamment dans les villes d'Hué et Da Nang, ainsi les représentations institutionnelles de la France dans le pays afin d'assurer une coordination efficace de la solidarité des collectivités à l'échelle internationale.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre attache avec Simoné Giovetti, chef du Service International, Europe, Crises : s.giovetti@cites-unies-france.org

Vous pouvez prendre connaissance de la philosophie et des modalités de fonctionnement des fonds de solidarité de CUF à l'adresse suivante :

<https://cites-unies-france.org/Fonds-de-solidarite-de-Cites-Unies-France>

Je vous remercie pour votre confiance et l'expression de votre solidarité à l'égard des populations touchée et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma sincère considération.

Virginie Rouquette,
Directrice générale de Cités Unies France